

Bonjour,

Je tiens à vous faire part de mon avis favorable concernant le projet Eolien sur les communes de Lucy le Bocage et Marigny en Orxois.

En effet, ce projet va dans le sens du développement des énergies renouvelables au sein de notre pays conformément à ce qui est préconisé au niveau Européen et National.

Ce projet est un élan supplémentaire tendant à « verdir » nos énergies.

De plus, les études menées : étude d'impact, étude de danger ... montrent bien la prise en compte de l'environnement local dans son ensemble, tant l'aspect écologique que sécuritaire. Ces études ont bien été prises en compte par la Sté BORALEX et ont permis de faire évoluer le projet afin de répondre à toutes les exigences.

Dès le début de l'étude de ce projet éolien, la Sté BORALEX a bien montré son attachement à la prise en compte des différentes parties prenantes et des compensations ou modifications du projet ont été apportées.

Il est bien évident également que la mise en place de ces éoliennes vont permettre d'avoir des retombées économiques locales (communes, communautés de communes notamment) qui vont permettre de continuer à maintenir notre patrimoine local et les infrastructures.

Quelques points sont tout de mêmes à consolider sur ce projet éolien, concernant notamment les impacts liés au phénomène stroboscopique lors de la période du coucher de soleil et ce principalement sur les premières habitations du village de Lucy le Bocage car les trois éoliennes de ce territoire se trouvent en direction de l'ouest ce qui laisse penser que l'alignement entre les maisons, les éoliennes et le soleil couchant risque d'engendrer des potentielles nuisances. Je sais que cet aspect a été étudié dans la projet, mais ce point me parait important.

Il est également important de noter que l'impact visuel est plus important pour la commune de Lucy le Bocage qui aura une visu sur les 6 éoliennes du projet alors que la commune de Marigny en Orxois ne verra que les éoliennes situées sur son territoire et encore, cela va dépendre du lieu vu le relief. Prenant en compte cet état de fait, je trouve dommageable que la commune de Lucy le Bocage n'ait pas une compensation plus importante que la commune de Marigny en Orxois.

En conclusion, je suis favorable à ce projet éolien et j'espère tout de même que les points à consolider ci-dessus seront étudiés avec attention.

Cordialement,